

Au programme DE LA RENTRÉE



Un premier autobus électrique en Estrie

TRANSPORT. La Commission scolaire Eastern Townships fait preuve d'innovation en lançant un tout premier autobus scolaire électrique en Estrie.

Les dirigeants de la Commission scolaire étaient d'ailleurs à l'école primaire de Sherbrooke, vendredi matin, dans le but de présenter le petit nouveau de la flotte d'autobus.

Quelque 25 autobus scolaires électriques sont déjà en circulation au Québec, mais il s'agit du premier en Estrie.

Comme le précise Bruce Banfill, coordonnateur au transport à la Commission scolaire Eastern Townships, ce choix s'explique par le désir des dirigeants d'amorcer le virage vert et de donner l'exemple.

Les voitures électriques sont de plus en plus nombreuses à sillonner les routes du Québec, mais les autobus scolaires électriques ne sont pas encore très présents dans le décor. Néanmoins, la culture environnementale se propage peu à peu. «Nous produisons de l'électricité ici au Québec et c'est une énergie propre. La logique c'est de faire appel à des véhicules électriques», a-t-il fait valoir en point de presse.

Ce dernier a également pris soin de souligner que toutes les composantes du nouveau véhicule proviennent du Québec. «Que ce soit l'autobus, le moteur ou la batterie, tout a été fabriqué au Québec. Ça permet de faire travailler les gens du Québec, insiste Bruce Banfill.

À noter que, contrairement à plusieurs commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire Eastern Township



Le premier autobus scolaire électrique a fait son apparition dans les rues de Sherbrooke, vendredi matin. Propriété de la Commission scolaire Eastern Township, le véhicule a été entièrement financé par le ministère des Transports. Une facture de 250 000 \$ (Photo TC Media Christian Caron)

est propriétaire de sa propre flotte (78) d'autobus.

250 000 \$

Le prix de l'autobus électrique fait sourciller à première vue. Il faut effectivement déboursé une somme avoisinant les 250 000 \$ pour cet achat. Mais Bruce Banfill s'empresse de signifier que la durée minimale du véhicule est de 12 ans et que, de ce fait, il faut considérer les économies d'essence.

Un autobus propulsé au pétrole coûte approximativement 100 000 \$, mais il entraîne une dépense de 6 500 \$ par année en carburant. C'est sans compter qu'un autobus de ce genre nécessite des changements d'huile à répétition.

Sur une période de 15 ans, un véhicule électrique permet donc d'économiser plus de 110 000 \$ en carburant et en huile.

C'est le ministère des Transports qui a défrayé l'ensemble de la facture du véhicule. Ce premier véhicule servira de projet pilote pour le gouvernement. En retour, la Commission scolaire Eastern Township devra acheminer au ministère des Transports toutes les informations pertinentes reliées au fonctionnement et à l'entretien du véhicule durant une année scolaire. (C.C.)

Report sur l'axe, Sept. 7, 2014